Compte rendu CCESS du 7 avril 2011

Présents : Jean-Yves Praud, Laurent Prieur, Marie-France Ferret, Bertrand Laurenceau, Michel Renault, Christian Oger, Anne-Claire Lepage, Jean-Paul Rocher, Jean Pouty, Antoine Pillet, Jean-Louis Lapouge, Francis Le Herissé, Hervé Foulon, Etienne Pierron (cabinet), Sophie Lefèvre, Anne Le Tellier, Martin Paugam, Angélique Buffet.

Excusés : Bernard Boo, Yves Cariou, Hervé Quernée, Daniel Lafranche, Nelly Lechaplain, Jean-Claude Le Chanony, Christine Mercier, Michel Jeusset

Ordre du jour :

1- Accueil de Martin Paugam, stagiaire au Conseil général
2- Retours sur les élections et attributions
3- Retours sur la réunion « développer des partenariats entre les entreprises de l'ESS et conventionnelles » et sur le travail de Martin
4- Intégration de représentants de l'insertion et de l'économie conventionnelle ?
5- Point sur la rencontre avec les élus de Rennes métropole et de la Région
6- Divers : - Japon et agriculture
   - Rappel de la date du groupe transversal
   - Banque de photos ESS libres de droit
7- Passation de présidence et de vice-présidence du CCESS

1) Accueil de Martin Paugam

M Paugam est stagiaire au Conseil général auprès d'Anne Le Tellier jusqu'au 15 juillet 2011. Il va travailler sur les possibilités de partenariats entre les entreprises de l'ESS et de l'économie conventionnelle, avec un volet sur les monnaies complémentaires. Il est étudiant en économie sociale et solidaire à Lyon 2 et originaire de Redon.

2) Retours sur les élections et attributions par Jean-Yves Praud.

Ces élections ont peu mobilisé les électeurs. La majorité à perdu un canton, Saint Malo, mais gagné un autre, Pipriac. La majorité départementale a donc toujours 35 conseillers généraux. Cette nouvelle mandature est établie pour 3 ans jusqu'en 2014, date de mise en application de la réforme territoriale, avec des élections de conseillers territoriaux pour un mandat de 6 ans. Les attributions des vice-présidents et les délégations sont reprises dans le document en annexe (manque à cette liste Gaëlle Andro, déléguée à la MDPH), celles-ci restent encore à être confirmées.
Jean-Yves Praud conserve sa délégation à l'insertion et à l'économie sociale et solidaire mais cède la démocratie participative à Rozenn Geffroy. L'économie sociale et solidaire passe de la commission 1 : économie et développement durable à la commission 3 : solidarité. Cependant Jean-Yves Praud insiste sur le fait que l'économie sociale et solidaire reste au sein de la direction économie du pôle de développement. Ce changement est dû à la transversalité des missions de Jean-Yves Praud. Ce basculement de commission ne doit pas troubler les messages, compte tenu du travail engagé pour le rapprochement de l'ESS avec l'économie conventionnelle, l'ESS fait bien partie de l'économie !
A noter également les propos encourageant du Président du CG, Jean-Louis Tourenne, sur l'ESS et les monnaies complémentaires dans son discours de réélection : « Nous continuerons d'être un partenaire engagé auprès de l'Economie sociale et solidaire, secteur clé qui a des choses à dire, des méthodes à proposer, à tous les autres secteurs de l'économie. », « la ville de Toulouse est en train d'expérimenter une monnaie locale complémentaire afin de favoriser la consommation responsable. Je crois que nous pouvons nous en inspirer et construire à notre échelle ce type de projets », le CCESS sera sûrement sollicité sur ce dernier point par le Département.
Un clin d'œil pour conclure, la nomination de Jean Sarkozy à l'économie sociale et solidaire dans les Hauts-de-Seine.

3) Retours sur la 2ème réunion sur le thème « développer des partenariats entre les entreprises de l'ESS et de l'économie conventionnelle »

Elle s'est tenue le 29 mars, en présence des mêmes participants que lors de la 1ère rencontre qui s'était intéressée aux moyens à mettre en œuvre pour changer les représentations, favoriser l'interconnaissance et développer les partenariats entre entreprises de l'ESS et de l'économie conventionnelle.
Son objectif était de poursuivre l'échange sur le développement de partenariats par l'émergence de réseaux d'affaires, en référence aux ateliers du 8 novembre (construire des réseaux d'affaires et construire des réponses en réseau).
Pour développer des partenariats, il est important d'être visible ce qui conduit naturellement à s'intéresser au site internet Boutique Solidaire Bretagne qui a pour finalité de promouvoir, auprès des particuliers, collectivités et entreprises, des achats responsables. Ce site a de nombreux atouts et est un bon support pour monter ce qui existe, néanmoins il hésite entre un objectif de référencement et un objectif commercial. Il est également peu connu en dehors

du réseau ESS et sa cible n'est pas assez définie, particulier ou collectivité ? Boutique Solidaire Bretagne, est un outil précieux et de très bonne qualité qui devra se développer pour continuer à exister demain ! Une réflexion sur la démarche commerciale serait nécessaire !
Les structures du handicap peuvent saisir l'opportunité de la loi sur l'insertion des handicapés (6%) dans l'entreprise pour créer du lien avec celles-ci. Les employeurs peuvent s'acquitter de leur obligation par l'emploi direct ou en concluant des contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestation de service avec des ESAT et des entreprises adaptées. Des initiatives sont à prendre pour favoriser la rencontre. M Paugam recense les bonnes pratiques nationales sur ce thème.
Le développement de partenariats passe aussi parfois par une meilleure prise en compte au sein de certaines structures de l'ESS de chacune des parties concernées : les clients-fournisseurs-financeurs, malgré des attentes différentes de chacun.
La question du développement des structures de l'ESS a également été considérée. Il est très peu souvent envisagé au démarrage des projets, contrairement au secteur privé. Des freins devront être levés pour intégrer cet élément à la réflexion dès la création de projet.
Les membres du comité font plusieurs remarques :
- le terme insertion renvoie à une image négative, à des « bras cassés », un autre terme serait à imaginer, tel que « apprentis ». De ce fait, les entreprises d'insertion partent avec une difficulté supplémentaire : le doute sur les savoir-faire et les savoir-être des équipes en relation avec le public, sur la qualité de leur travail. Cette perception de l'insertion est également présente chez les acteurs de l'insertion eux-mêmes qui ont tendance à minorer la qualité de leurs prestations, à ne pas se projeter sur des développements... Aujourd'hui les entreprises d'insertion sont bien des entreprises, si ce n'était pas le cas, leur existence serait remise en cause, la démonstration est faite, maintenant il faut communiquer sur le travail effectué (preuve de qualité), donner une image plus attractive, développer une approche commerciale propre à l'ESS en communicant sur la différentiation des entreprises de l'ESS, sur la plus value de leurs valeurs (certaines structures ont par exemple mutualiser un poste d'attaché de presse). Communiquer sur la performance est toutefois plus complexe à évaluer (est-elle économique, sociale, sociétale?) donc plus difficile à mettre en avant.
- sur le partenariat avec les collectivités et la veille sur les marchés publics il serait intéressant de voir ce qui ce fait sur les coopératives d'artisans qui ont des expériences de mutualisation.
- l'intitulé Boutique Solidaire Bretagne ne permet pas à toutes les structures, notamment de services, de se projeter au sein de ce site, la notion de « boutique » renvoyant au petit commerce de proximité. Elle vise plus le particulier que l'entreprise.
- sur la communication, l'emploi d'un attaché de presse pose la question des moyens que se donne l'ESS pour communiquer. Il faut passer la communication à travers le prisme des valeurs de l'ESS (charte) et mettre au centre le projet politique de transformation de la société pour ne pas courir le risque d'une perte de repères du consommateur (cf : le bio !).

4) Intégration de représentants de l'insertion et de l'économie conventionnelle au sein du comité

Des contacts vont être pris avec le directeur de la Feuille d'Erable afin de renforcer la représentativité de l'IAE au sein de CCESS. Un contact sera également pris avec Jean-François Michon, président des Cigales de Bretagne, pour lui proposer d'intégrer le Comité. Concernant l'intégration de représentants de l'économie conventionnelle, après débat, il a été décidé d'inviter ponctuellement des interlocuteurs qui sont des interfaces de l'économie conventionnelle, tels qu'Idéa 35, la CCI, la chambre des métiers… pour échanger sur des thèmes précis et poursuivre le travail d'ouverture engagé. Les membres ne désirent pas une ouverture permanente ou plus large et souhaitent conserver un « entre-soi de l'ESS » !

5) Point sur la rencontre avec les élus de Rennes métropole et de la Région.

Pour rappel, la rencontre avec les élus de Rennes métropole est planifiée pour le mercredi 13 avril à 09h30 dans la salle à manger du Président. Concernant la rencontre avec l'élu de la région, Jean-Yves Praud doit prendre contact directement avec Loig Chesnais-Girard pour fixer ce temps d'échange. Le courrier pour solliciter l'élu de Département est en cours.

6) Divers

- **Japon et agriculture** : Face à la situation actuelle au Japon, Marc Humbert et son épouse amorcent une réflexion pour aider les agriculteurs japonais qui ont perdu leurs moyens de production. Vous retrouverez en annexe, l'appel lancé par Pékéa pour relayer ce projet d'établir une ferme d'échange autour de Rennes (jumelé avec Sendaï).
-**Rappel de la date du groupe transversal** : 2ème séance de travail le 12 avril à 17h30, salle de l'Assemblée. Cette séance vise à entendre des présidents d'EPCI sur la façon dont ils ont construit la 1ère version des contrats de territoire et notamment sur comment ils ont impliqué la société civile puis échanges sur cette implication citoyenne.

- **Banque de photos ESS libres de droits** : le Conseil général, en lien avec Boutique Solidaire Bretagne, cherche à constituer une banque de photos libres de droits représentant l'ESS sous toutes ses formes pour illustrer ses différents supports de communication (affiche, rapport, …). Un appel est donc lancé à toutes les structures du CCESS pour récupérer un maximum de photos, la source des photos sera indiquée lors de son utilisation. Merci de votre participation à ce projet !
- **Bourse des vraies valeurs**, le 17 juin à Paris, lors des états généraux de l'ESS au Palais Brogniard organisée par le réseau FAIR.

7) Passation de présidence et de vice-présidence

Laurent Prieur cède sa place de président du CCESS à Bertrand Laurenceau, et Marie-France Ferret cède la vice-présidence à Michel Renault.

Annexes :

- Constitution de la nouvelle Assemblée départementale
- Projet d'une ferme d'échanges pour soutenir les paysans sinistrés japonais, Pékéa

Calendrier

→ **05 mai 2011**, 12h30 – 17h00 (Salle A. Pavie-Hôtel du Département) : CCESS
→ **19 mai 2011,** 17h30-20h00 (Salle de l'Assemblée) : Chantier transversal sur la coopération territoriale
→ **23 mai 2011**, 20h00 (Cinéma TNB) : Ciné-débat autour du film « Solutions locales pour un désordre global »
→ **09 juin 2011**, 12h30 – 17h00 (Salle A. Pavie-Hôtel du Département) : CCESS
→ **07 juillet 2011**, 12h30 – 17h00 (Salle A. Pavie-Hôtel du Département) : CCESS